

Sensibilisation

Personnel souhaitant être sensibilisé au risque amiante

½ journée
3,5 heures

Sensibilisation au risque amiante, à la réglementation, aux obligations du DO et de l'entreprise sur un chantier de retrait de MPCA)

Public

Personnel souhaitant être sensibilisé au risque amiante (généralités, réglementation, obligations ...)

Pré-requis/Modalités d'accès

Le stagiaire doit :

- Maîtrise de la langue Française (dans le cas inverse, pour définir une solution adaptée, contacter BATI Conseil & Formation)

En cas de situation d'handicap du stagiaire, contacter BATI Conseil & Formation afin de définir la faisabilité du projet et de trouver la solution adaptée.



Moyens pédagogiques

- Groupe de 10 stagiaires maximum
- Formation dispensée par un formateur possédant une attestation de compétence délivrée par l'INRS et l'OPPBTB
- Remise de supports de formations à chaque stagiaire.

Déroulé de formation

Jour 1	
½ journée (3,5 heures)	Accueil
	Généralités sur l'amiante Matériaux, situations de travail à risques, effets sur la santé
	Réglementation relative à l'interdiction de l'amiante Obligations du DO, de l'entreprise Équipements de Protection Collective, Équipements de Protection Individuelle
	Réglementation relative à l'élimination des déchets Conditionnements, filières spécialisées
	Clôture de la formation

Validation des acquis

Une attestation de présence garantissant le suivi par le stagiaire de l'intégralité des enseignements est délivrée à l'issue de la formation à chaque stagiaire.

Financement

Les frais pédagogiques peuvent faire l'objet de financement privé (entreprise, particulier) ou public (pôle emploi, OPCA)
Cette formation peut faire l'objet de convention AIF, POEI – Attention elle est non éligible au CPF car non inscrite au RNCP.
Tarifs sur la fiche formation

Durée et horaires

La durée de formation est fixée à ½ journée (3,5 heures)
Les formations se déroulent de 8h30 à 12h00 ou de 13h00 à 16h30
(sauf cas particuliers)

Modalités pratiques

La formation se déroule dans les locaux de **BATI Conseil & Formation** à Beaucouzé (49) ou à Couëron (44).
Elle peut être réalisée chez le client (*sous réserve d'un nombre de stagiaire suffisant – contacter BATI Conseil & Formation pour plus d'informations*)
Le repas n'est pas inclus dans le prix de la formation.

Objectifs pédagogiques

Être sensibilisé sur :

- Les généralités liées à l'amiante
- Les obligations du DO dont la notion de repérage
- La réglementation Code du Travail et de l'environnement